



Relance paiement pour achat avril 2014 sans facture

Par **Rachel 45**, le **29/06/2015 à 13:39**

Bonjour,

je viens vers vous pour un conseil suite à la réception d'un courrier d'injonction de paiement sous 7 jours, sous peine de procédure judiciaire.

voici la situation: j'ai réalisé un achat sur internet pour un produit de régime en avril 2014 avec un essai gratuit (juste les frais de port à régler). il était indiqué que suite à une période d'essai de 14 jours, un prélèvement sur ma carte de 69,95€ (x2 car deux produits à combiner) sauf si résiliation avant la fin de la période. Je reconnais ne pas avoir fait cette résiliation car devant changer de banque, ma carte a été bloquée et le prélèvement n'a pu être réalisé.

ce samedi 27 juin, j'ai reçu un courrier me demandant de régler une somme de 200,87€ (2x 69,95€ + 12,57 € d'intérêts + 48,40€ de frais d'encaissement) sous 7 jours menaçant de transmettre mon dossier à un huissier. Il indique dans ce courrier avoir envoyé des demandes de paiement sauf que je n'ai jamais rien reçu depuis avril 2014! Je n'ai pas reçu de facture non plus. J'avoue que jusqu'à samedi, je ne me rappelais plus de cette achat.

A ce jour, je n'ai pas répondu, attendant d'avoir vos conseils.

c'est effectivement une erreur de ma part et je pense que je n'aurais pas d'autre choix que de payer. cependant, je veux être sûr qu'il n'y a pas d'alternative.

J'ai les documents scannés: courrier de demande de paiement et document joint au colis expliquant les formalités.

en vous remerciant par avance de votre aide
cordialement,